

Quelle rentrée de printemps en lycée ? Pour quelle fin d'année scolaire ?

Après plus d'un an fortement perturbé, nous avons des exigences pour cette fin d'année scolaire : non seulement pour garantir la sécurité des personnels et des usager-ères, mais aussi pour protéger les élèves des conséquences scolaires de ces perturbations. Car, non, Monsieur Blanquer, nos élèves n'ont pas eu une « scolarité normale » cette année !

Le confinement... n'est pas à la discrétion des chef-fes d'établissements

La règle pendant les 4 semaines de confinement est le télétravail, comme l'a rappelé le président. Dans ces conditions, mis à part les enfants de personnels prioritaires, il faut rappeler que les élèves ne doivent pas être accueilli-es... pour cause de confinement ! Par conséquent, les personnels, qu'ils soient Aed, Aesh ou administratifs, n'ont pas à venir sur le lieu de travail sauf sur la base du volontariat et uniquement pour la garde des enfants de personnels prioritaires, comme le rappelle la [circulaire ministérielle n°2021 sur la continuité pédagogique à compter du 6 avril 2021](#).

Lors de la semaine du 6 avril, cette règle a trop souvent été ignorée. Interpelez les autorités académiques en cas d'irrégularité et contactez la CGT Educ'action dans votre département.

Neutralisation des absences pendant le confinement

Certains établissements ont imposé de faire l'appel lors des heures de télé-enseignement : compte-tenu des conditions inégales d'accès à un réseau et de l'absence de cadre du télé-enseignement dans le code de l'Éducation, ces absences ne doivent pas être comptabilisées à la fin du trimestre.

La reprise en « demi-jauge », un engagement à tenir !

Tenir une Commission Hygiène et Sécurité pour la réouverture des établissements

Nous incitons les personnels à imposer la tenue d'une CHS lors de la semaine du 26 avril pour faire le point (si possible en présentiel avec visite de l'établissement) et conditionner la reprise à une adaptation du protocole aux locaux plutôt que la règle insensée qui interdit les réunions à plus de 6 mais permet l'accueil de 36 élèves en classe !

Le 3 mai, reprise en présentiel... si tout va bien. M. Macron a mentionné dans son discours un retour en demi-jauge. Cette déclaration doit être appliquée nationalement **DANS TOUTES LES CLASSES** (sauf groupes classes réduits) : ce n'est donc pas, par exemple, une semaine pour les 2des, une autre pour les 1ères... car cela fait toujours 36 personnes dans un lieu clos !

En effet, même après un confinement d'un mois, la période mai-juin ne peut pas être « normale » sur le plan de l'épidémie. Il est vital de reprendre en présentiel le plus vite possible mais pas en classe entière compte-tenu de conditions de sécurité sanitaire insuffisantes.

Autotests à la rentrée : pour la CGT Educ'action, il est hors de question que les personnels supervisent les autotests. Ils n'ont pas à assumer cette responsabilité et les conflits qui pourraient en découler!

Et pour le bac, alors ?

Sauf en cas de confinement, les épreuves doivent pouvoir se tenir en présentiel ... et non être transformées en contrôle continu.

Cependant, l'Épreuve Anticipée de Français (EAF) comme celle de Philosophie, doivent être aménagées : le ralentissement des apprentissages (demi-jauges parfois, absences d'enseignant-es ou d'élèves malades du covid ou cas contact...) rendra difficile le bouclage du programme de façon sereine :

- **A l'écrit :**

les candidat-es pourraient avoir le choix entre deux sujets de chaque type (par exemple, deux commentaires au choix, deux fois plus de dissertations proposées...).

- **A l'oral de Français :**

les points de grammaire effectivement étudiés figureraient sur le récapitulatif ; un objet d'étude pourrait être abandonné ; l'œuvre de la seconde partie de l'entretien serait choisie par l'élève.

Grand Oral, c'est NON !

Au vu de l'impréparation du Grand Oral qui s'ajoute à son caractère très inégalitaire, nous demandons son abandon a minima pour le bac 2021... Et même définitivement !

Le 3 mai, exigeons des moyens pour assurer la sécurité de toutes et tous

Recrutement massif immédiat pour diminuer les effectifs par classe, campagne massive de tests gratuits pour les personnels et les élèves, moyens pour minimiser les aérosols dans les classes, fourniture gratuite de masques chirurgicaux (a minima) aux élèves et aux personnels, lancement immédiat de la vaccination des professions particulièrement exposées, dont les personnels de l'éducation, sur la base du volontariat...



La CGT Educ'action appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour porter ces revendications et soutiendra toutes les initiatives décidées collectivement (droit de retrait, grève...) dans le cas où le ministère ne mettrait pas en place des mesures suffisantes.

Rentrée 2021

Un vrai plan d'urgence pour les lycées généraux et technologiques

Alors que rien n'est normal en cette année 2020-2021, que les effets de la réforme du baccalauréat se font sentir, que les élèves arrivent au terme d'une seconde année de scolarité difficile, les lycées généraux et technologiques connaissent de nouvelles baisses de moyens pour la rentrée 2021. Nous devons avoir les moyens de travailler correctement, de faire réussir nos élèves. Tou·tes nos élèves !

Pour cela, revendiquons un collectif budgétaire pour abonder les moyens dans les lycées généraux et technologiques (et dans toute l'Éducation nationale) :

- non seulement pour compenser les baisses de DHG prévues ou les hausses d'effectifs non compensées...
- mais aussi pour généraliser et pérenniser les effectifs allégés (classes à 24, heures en petits effectifs...) et les moyens de remédiation, en vue de corriger les effets de la crise sanitaire et aller vers la réussite de tou·tes les élèves. Cela passe également par des dispositifs pédagogiques adaptés et du temps de concertation.